

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022 – 9h45

Compte rendu

Étaient présent.e.s

Mesdames

- Christine BEUCHEMIN-FLOT
- Eva BRUCATO
- Maïla DOUKOURÉ
- Frédérique DUPERRET
- Olivia REGGIANI
- Aline ROLLAND

Messieurs

- Martin BIDOU
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Jérémy BRETA
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS

Y assistaient

- Béatrice BOURSIER
- Romane PÉRISSÉ
- Zoé GAUTIER

Étaient excusé.e.s :

- Elise MIGNOT pouvoir à Frédérique DUPERRET

14 administrateur.ice.s sur 14 présent.e.s ou représenté.e.s.

1. Validation du compte-rendu du CA du 5 octobre 2022

Le compte rendu du conseil d'administration du 5 octobre 2022 est validé à l'unanimité.

2. Actualités SCARE

- Portail Salles

Mathieu Caps, de la société Innopublica, engagée par le SCARE pour le développement du portail de données, est accueilli en visio-conférence pour une courte démonstration de la première version du portail. Plusieurs jeux de données sont montrés à titre d'exemple, avec les différentes visualisations possibles (tableau, graphique, carte), et Mathieu Caps répond aux questions techniques des administrateur.ice.s.

Une discussion entre administrateur.ice.s s'ensuit concernant la suite de l'élaboration.

Ils réfléchissent notamment aux jeux de données supplémentaires pouvant être agrégés au portail afin qu'il y ait une plus-value pour les exploitant.e.s et le CNC. Il est suggéré de regrouper les données par thématiques (la programmation, l'animation, les structures de salles, etc.) pour en améliorer l'ergonomie. Une des prochaines étapes est de lier les caisses au portail afin de mettre en valeur la programmation. De plus, il est prévu de laisser aux salles la possibilité de rentrer au fur et à mesure les animations organisées dans les salles, de manière à les valoriser mais également à faciliter la demande de classement Art et Essai. Cela répondrait à un des objectifs premiers du portail, celui de permettre aux API d'extraire les informations des cinémas automatiquement pour permettre plus de visibilité sur les portails de collectivités locales, entre autres.

Une autre suggestion est de se servir du portail pour faciliter les dispositifs d'éducation à l'image : rentrer les établissements scolaires proches des cinémas, partager les contacts des enseignant.e.s disposé.e.s à y participer, et inversement les contacts des responsables de séances scolaires dans les cinémas.

Enfin, un des projets en cours est de connecter le portail aux sites des distributeurs afin de centraliser les kits de communication et avoir une information complète sur les films.

Le portail serait alors conçu sur plusieurs niveaux : un niveau public qui ouvrirait des données comme les fiches d'identité des cinémas ou leur programmation, et un niveau « abonné » réservé aux exploitant.e.s et institutions pour partager des données utiles dans la gestion des cinémas.

Les administrateur.ice.s posent alors la question du business model du portail, et de sa confrontation avec d'autres sociétés commerciales (Comscore, Cinesociety...). Des discussions sont en cours avec ces différentes sociétés et une réflexion commune est menée sur de possibles collaborations. Le CA s'interroge aussi sur qui aurait accès à tel ou tel jeu de données (adhérent, distributeur...) ; un atelier sur ces questions pourrait avoir lieu au Sommet des Arcs.

- Projet Klox

La faisabilité de la partie technique du projet a été validée par Klox. Le SCARE a fait appel au cabinet d'avocats Taoma partners, spécialisé dans la data et est en attente de leurs modèles de contrats, entre Klox et le SCARE et entre le SCARE et les salles participantes.

Le SCARE est en train de proposer à d'autres salles en dehors du CA de participer à l'expérimentation, qui commencera normalement début 2023.

La session de formation pour poser les pixels sur les sites internet devrait être organisée avant le Sommet des Arcs, afin de présenter une version de l'expérience déjà en cours.

Se pose alors la question de la rétribution financière. En effet, les salles reçoivent une contrepartie financière en échange de la donnée des visiteurs.se.s de leurs sites, mesurée par le taux de clics sur les publicités lancées par les distributeurs grâce à cette donnée. Cependant, la rétribution estimée est assez faible et ne risque pas de représenter un gain significatif à l'échelle d'une salle. Les administrateur.ice.s votent à l'unanimité l'attribution des éventuels revenus au SCARE dans les débuts du projet, ils seront redistribués aux salles s'ils s'avèrent plus importants.

- Projet TikTok

Des potentiels prestataires ont été contactés pour accompagner l'élaboration du projet du TikTok des Ambassadeurs. Les devis seront comparés et votés lors de la prochaine réunion, avec pour projet de démarrer le compte d'ici février-mars 2023.

TikTok sera également contacté directement pour proposer un accompagnement et/ou un partenariat. Le Sommet des Arcs pourrait être une occasion de développer le projet avec eux.

- Formations

Trois formations sont prévues d'ici fin 2022 : maintenance cabine théorique et pratique, avec chacune 6 inscrit.e.s, et une formation RH, avec 7 inscrit.e.s. Les exploitant.e.s semblent plus volontaires à se former qu'en début d'année, signe d'une reprise d'un rythme plus normal dans les cinémas.

La CST a proposé une nouvelle collaboration sur une formation technique : « Initiation à la projection numérique ». Il s'agirait d'une formation sur deux jours pour permettre aux équipes de savoir faire fonctionner le projecteur pour pouvoir lancer une séance en cas d'absence de projectionniste.

Les administrateur.ice.s valident cette initiative, qu'ils trouvent pertinente. Cependant, une formation de deux jours est jugée trop longue, et demandent à revoir le programme pour la concentrer sur un jour. Ils évoquent aussi l'idée d'une formation d'initiation au 35mm ; ce sujet reste à discuter.

L'équipe permanente évoque également la possibilité de faire certifier ces formations techniques courtes (Maintenance cabine et initiation à la projection), qui seraient inscrites dans le registre spécifique des compétences et ainsi pourraient être prises en charge par le CPF. Il faudra regarder le processus d'enregistrement plus en détail.

Une troisième journée de formation en Ressources Humaines est également prévue : le programme provisoire envisagé serait une demi-journée d'approfondissement en droit du travail, et une demi-journée d'apprentissage de la conduite du changement. Cela est à retravailler en fonction des retours de la prochaine formation.

Enfin, le SCARE est en discussion avec l'AFDAS, BoxOffice et la Femis pour organiser un webinaire sur la formation professionnelle et sa prise en charge, afin d'acculturer les salles à plus se faire former pour s'adapter aux changements de la profession.

- Sommet des Arcs

Le SCARE organisera deux ateliers sur la data : le premier avec Klox pour présenter les enjeux globaux de la data et l'outil développé en collaboration.

Le deuxième atelier serait au sein du Café des Indés, continuation des ateliers des rencontres du SDI, qui serait plus concentré sur le projet de portail. Le but est d'échanger avec les adhérents sur les jeux de données qu'il serait les plus utiles à partager pour faciliter leurs pratiques.

3. Organisation de l'AG 2023

Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain CA.

4. Rendez-vous avec Dominique Boutonnat et Olivier Henrard pour le groupe programmation

Un rendez-vous a été organisé par le SCARE, le SDI, le DIRE, le GNCR et l'Acid avec Dominique Boutonnat, président du CNC, Lionel Bertinet et Laurent Vennier, directeurs adjoints du cinéma et Vincent Villette, directeur financier et juridique. Les organisations professionnelles se sont exprimées sur les points élaborés par le groupe de travail sur la programmation, et ont le sentiment d'avoir été entendues. La parole était assez libre et a permis des échanges constructifs.

L'union des cinq organisations professionnelles a donné une plus grande légitimité de parole pour le CNC, et a pu porter une autre voix que celles de la FNCF ou de la FNEF sur le sujet de la régulation pour presser l'action politique du CNC.

Une majorité des points abordés rejoint les sujets du rapport sur la concurrence, et bien qu'entendus, le CNC ne pourra pas apporter de changements avant sa rédaction. Cependant, ces sujets y seront d'autant plus valorisés.

Les organisations ont demandé notamment la réactivation des engagements de programmation des multiplexes, ainsi qu'un réexamen des engagements de programmation qui seraient faits non plus par enseigne mais par établissement.

La discussion a également été engagée autour du classement Art et Essai et sur les attentes de la réforme à venir : modification du collège de recommandation pour l'élargir et le diversifier, pondération de la recommandation pour plus valoriser les films de recherche et moins les films très larges (fixer des indices par film). Il a également été soulevé que la dernière réforme Art et Essai n'avait pas eu les effets positifs attendus, en particulier l'accès prioritaire des salles AE aux films AE qui justifiait une recommandation a

priori. Il serait nécessaire d'appliquer réellement cette recommandation dans le futur. Il a été redit que ne pas prendre de décision c'est faire le jeu de ceux qui ne veulent pas de régulation.

Enfin, ce rendez-vous a également été l'opportunité de parler de data avec Dominique Boutonnat, qui souhaite pousser les projets visant à la transition numérique du secteur et à la mutualisation de la donnée. Le SCARE attend des répercussions de cet engagement dans la subvention allouée par le CNC.

5. Audition pour le rapport Lasserre

Le SCARE a été auditionné dans le cadre du rapport Lasserre sur la concurrence pour porter la voix des cinémas indépendants et Art et Essai.

Les co-président.e.s et la déléguée générale ont commencé la rédaction d'une contribution au rapport, et demandé une participation aux autres administrateur.ice.s.

Quatre points sont abordés :

- Le constat de polarisation des films suite à la fin des VPF : les administrateur.ice.s ne partagent pas ce constat dressé par le rédacteur, qui est selon elle.ux antérieur à la disparition des VPF. L'accès à des copies en SN par des salles plus en profondeur peuvent même apporter un avantage pour les films à moyenne portée. Cependant, il est vrai qu'une SN signifie un engagement plus important en nombre de séances, et cela peut pénaliser les films de la diversité.
- Le partage de la valeur : il n'est pas à remettre en question selon la chronologie des médias actuelle ; baisser la part distributeur ne serait avantageux ni pour les distributeurs ni pour les salles, car il n'y aurait plus d'intérêt à sortir les films en salle plutôt que directement en VOD ou en DVD.
- Les cartes illimitées : les pratiques des circuits proposant des cartes illimitées sont de plus en plus agressives et concurrentielles, avec notamment des offres de places gratuites de plus en plus fréquentes incitant à l'abonnement. La rétribution des salles indépendantes acceptant ces cartes illimitées est également très basse : elle est censée être basée sur le tarif réduit des salles, mais dans la pratique, ce n'est pas respecté. Le tarif est sensiblement le même pour toutes (autour de 4,90€), et n'a pas évolué depuis 2007. Les administrateur.ice.s proposent plutôt un alignement sur le tarif garanti ayants-droit.
- Les engagements de programmation : ils concernent peu les salles adhérentes du SCARE, à quelques exceptions près. Cependant, il est préconisé de les adapter à chaque situation locale au lieu de les appliquer à l'ensemble d'une enseigne, pour ne pas nuire aux équilibres des villes à concurrence.

Le reste des points de la contribution sera discuté par mail.

6. États Généraux du cinéma

L'appel aux Etats Généraux du cinéma a souffert d'une organisation mal structurée. Cependant, cela a eu l'effet positif de remettre le sujet du cinéma sur le devant de la scène médiatique, et de permettre à toutes les professions d'exprimer leurs revendications. Le SCARE souhaite voir ce mouvement collectif se pérenniser.

L'avenir est encore très incertain concernant ces Etats Généraux : il n'y a pas eu de réponse du CNC ou du ministère de la Culture, et la continuation semble être difficilement assurée par les organisateur.ice.s, à l'exception d'une courte intervention lors des rencontres de l'ARP.

7. Commission Nationale d'appel et Réforme Classement Art & Essai

La commission d'appel du classement Art et Essai n'a rattrapé que très peu de salles, le calcul des indices et pourcentages ayant été présenté comme incontestable. Les administrateur.ice.s regrettent le manque de latitude laissée de ce fait à la commission d'appel d'autant que la période de référence s'est élargie à 13 mois et compte parmi elle deux étés, qui signifient automatiquement une baisse des séances et des entrées art & essai. L'automatique a donc créé une injustice sur l'attribution de la subvention.

Il reste désormais 90 000€ dans l'enveloppe de la subvention Art et Essai qui n'ont pas été attribués. Le jury de la commission n'a pas été informé de l'utilisation de cette somme. Un courrier sera rédigé au CNC pour attirer l'attention sur cette question.

Il a également été remarqué par plusieurs salles que le calcul du fonds de soutien était souvent erroné. Des salles ont refait le calcul manuellement et ont alerté le CNC, qui n'a pas démenti l'erreur et rectifié la somme. Le courrier adressé au CNC fera également part de ce constat, et la question sera remontée à la FNCF lors de la commission de réflexion du lendemain.

8. Livret Éducation à l'image

Le livret manque encore de témoignages d'anciens bénéficiaires de dispositifs d'éducation à l'image, d'enseignants et d'élus.

9. Crédit Coopératif

Le partenariat avec le Crédit Coopératif établi pour l'AG 2022 impliquait la création d'une offre préférentielle pour les adhérent.e.s du SCARE. Béatrice Boursier sonde les administrateur.ice.s sur les offres pouvant être avantageuses pour les exploitant.e.s. Deux idées sont évoquées : de meilleurs taux de carte bancaire, et des meilleures conditions d'assurances.

10. Questions diverses

- Organisation des CA

Les administrateur.ice.s constatent que les réunions de CA deviennent trop longues à cause de la multiplication d'activités. Il est proposé une réorganisation, par exemple en faisant des réunions séparées concernant les sujets plus techniques liées au fonctionnement du SCARE, réservées au bureau. De cette manière, les CA seraient consacrés aux sujets politiques. Pas de décision n'est prise pour le moment.

- Electricité

La renégociation des contrats d'électricité est liée au cours de la bourse, ce qui crée des situations d'insécurité pour les cinémas, qui voient le taux du kW/h changer chaque jour. Il est difficile de mener le renouvellement des contrats dans ces conditions, et il semble propice d'alerter la FNCF sur ce sujet.

La séance est levée à 14h.